

Relevé de décisions du Conseil d'administration

Le conseil d'administration dans sa séance en date du 13 juin 2025 a pris les décisions suivantes :

- ✓ Validation de l'élection des membres du CA et du bureau.
- ✓ Validation de l'élection des membres des conseils d'orientation des fondations abritées.
- ✓ Approbation du compte rendu du Conseil d'Administration du 30 mars 2025.
- ✓ Validation du rapport d'activité 2024.
- ✓ Approbation à l'unanimité des comptes combinés, du rapport d'activité, de l'affectation de résultats.
- ✓ Prise de connaissance du bilan et des perspectives de la Protection de l'Enfance.
- ✓ Prise d'acte de la position institutionnelle sur la négociation pour le CPOM Protection de l'Enfance.
- ✓ Information du bilan social.
- ✓ Approbation des ouvertures demandées par le Lycée de Kerbernez.
- ✓ Approbation du règlement intérieur du Lycée de Kerbernez.
- ✓ Pris connaissance du déroulé de l'Assemblée Annuelle.
- ✓ Prise de connaissance du déroulé du Séminaire des cadres.
- ✓ Information des mouvements internes au sein de la Fondation.
- ✓ Approbation du relevé de décisions en vue de la publication sur le site internet de la Fondation Massé Trévidy.

Le conseil d'administration à l'unanimité des administrateurs présents et représentés, a approuvé le relevé de décisions en vue de la publication sur le site internet de la Fondation Massé Trévidy.

La séance est levée par la Présidente à 17h25.

Le secrétaire général,
Gérard LIZET

La Présidente,
Marie-Marguerite BOURBIGOT